

Le Groupe POMA

Créée en 1936, POMAGALSKI s'est imposée comme un constructeur majeur de systèmes de transport par câble au niveau mondial, par l'étendue de sa gamme et sa présence géographique, par le nombre de ses références (plus de 7800) dans 73 pays au monde, par la qualité et les performances de ses installations.

Transport de personnes, de matériels, de matériaux, dans les domaines de l'industrie, des sports d'hiver, du tourisme, des parcs récréatifs et des transports urbains, toutes les applications du transport par câble entrent dans le domaine de compétence de POMA, tant pour réaliser des installations nouvelles que pour assurer la pérennité ou permettre l'évolution des performances d'appareils existants.

Depuis sa fondation, POMA a marqué sa présence à l'international et a aujourd'hui constitué un réseau mondial qui lui permet d'être présente dans le monde entier sous la forme de filiales, de licenciés et d'agents. POMA, c'est aujourd'hui un groupe de 830 personnes dans le monde.

POMA c'est aussi des filiales en FRANCE, toutes situées en Rhône-Alpes, et qui sont plus particulièrement chargées de la réalisation de produits clefs des installations : cabines, mécaniques d'appareils débrayables, équipements électriques d'automatisme et de contrôle.

Si l'on mettait bout à bout tous les appareils construits par POMA, on relierait PARIS à LOS ANGELES. Ces appareils totalisent une capacité de transport de plus de 6,48 millions de passagers / heure, ce qui équivaut à la population de la FRANCE toutes les 10 heures.

POMA, créateur de systèmes de transports par câble, construit des installations qui, grâce à son savoir-faire et à partir de composants standard, sont configurées et déclinées suivant les attentes des clients ; chaque composant est standard mais chaque appareil est unique :

téléskis, TELECORDE®, télésièges fixes et débrayables, télécabines, TELEMIX®, téléphériques, blondins, ascenseurs inclinés, navettes passe piétons, funiculaires, navettes de transport urbain, minimétros POMA 2000.

AFRIQUE DU SUD
ALGERIE
ALLEMAGNE
ANDORRE
ARGENTINE
AUSTRALIE
AUTRICHE
BELARUS
BELGIQUE
BOSNIE HERZEGOVINE
BRESIL
BULGARIE
C.E.I.
CANADA
CHILI
CHINE
COLOMBIE
COREE
COSTA RICA
CROATIE
DANEMARK
EGYPTE
EMIRATS ARABES UNIS
EQUATEUR
ESPAGNE
ETHIOPIE
FINLANDE
FRANCE
GABON
GRANDE BRETAGNE
GRECE
HONG-KONG
INDE
IRAN
IRLANDE
ISLANDE
ISRAEL
ITALIE
JAPON
JORDANIE
LETONIE
LIBAN
LYBIE
MACEDOINE
MALAISIE
MAROC
MONTENEGRO
MOZAMBIQUE
NORVEGE
NOUVELLE ZELANDE
PAKISTAN
PAYS BAS
PEROU
POLOGNE
PORTUGAL
REPUBLIQUE de SAINT MARIN
REPUBLIQUE TCHEQUE
ROUMANIE
RUSSIE
SAINT DOMINGUE
SERBIE
SLOVAQUIE
SLOVENIE
SUEDE
SUISSE
SYRIE
TAIWAN
TANZANIE
TURKMENISTAN
TURQUIE
USA
VIETNAM
ZAIRE



10 Mars 2010

INAUGURATION

du télésiège fixe

LE CLOS DES AURANS UNIFIX 4

du TELESKI

LE COURTIER SOLIS 45

Reallon
HAUTES-ALPES



• UNIFIX 4 le CLOS des AURANS

• SOLIS 45 le COURTIER



Avec le télésiège 4 places à pinces fixes du Signal, le télécorde des Poussins et l'amélioration de l'installation de neige de culture, qui sont inaugurés aujourd'hui, la station du Chazelet dispose désormais d'équipements plus performants et accueillant pour nos clients. Le remplacement du télésiège du Signal par un



4 places à pinces fixes fut nécessaire de part l'état de vétusté de l'ancien appareil. Le Chazelet est désormais sur la voie de la restructuration. Son positionnement sur une clientèle familiale se voit conforté par la présence du télécorde des Poussins qui améliorera sans conteste l'apprentissage du ski pour les débutants et les enfants.

Sur le Chazelet se sont près de 3 300 000 € HT investis aussi bien dans les remontées mécaniques que dans la neige de culture.

Sur Villar-d'Arène, le récent télécorde installé permet déjà une amélioration de l'accueil des débutants et redonne ainsi toute sa valeur à la notion de station village. Sur ce site l'investissement se porte à 224 000 € HT.

L'ensemble de ces investissements est extrêmement important au regard du chiffre d'affaires de nos sites. Ceci nous impose d'améliorer la diversité et la qualité de l'offre globale sur le canton.

Je tiens à remercier le professionnalisme et le savoir faire de l'entreprise POMA qui est un des fleurons des entreprises françaises dans ce domaine de l'aménagement des montagnes.

Je souhaite être le porte parole des habitants du canton en remerciant l'Europe, l'État, le Conseil Régional et le Conseil Général pour leur soutien financier sans lequel rien de tout cela n'aurait été possible. Je tiens à remercier tout particulièrement le Conseil Général, et notamment son Président, pour son engagement total et indéfectible à nos côtés pour maintenir l'activité économique dans nos stations villages.

Mais il n'y a pas que les stations villages du Chazelet, Villar d'Arène et l'hiver dans ce magnifique canton. Le Pays de la Meije doit vivre toute l'année et en conséquence adapter et diversifier son offre touristique.

Si le Syndicat mixte et le Conseil Général à ses côtés, se sont totalement investis pour sauver le ski alpin dans les stations villages de la Haute-Romanche, les évolutions climatiques et les attentes nouvelles de la clientèle nous font une obligation de faire évoluer notre offre touristique en mobilisant les énergies et les moyens des structures locales.

Pour que le Pays de la Meije continue à porter haut et loin l'image des Hautes-Alpes il doit continuer à être soutenu comme il l'a été.

Xavier CRET

Président du Syndicat mixte des stations villages de la Haute-Romanche

Conseiller Général



	Télésiège le CLOS des AURANS	Téléski le COURTIER
Modèle de gare	UNIFIX	SOLIS
Longueur de la ligne	817 m	714 m
Dénivellation	171 m	86 m
Vitesse maxi d'exploitation	2,30 m/s	3,00 m/s
Débit horaire	2 200 p/h	900 p/h
Durée du trajet	5 mn 55 s	3 mn 58 s
Types de véhicules	DOUDOUK 4	agrès à enrouleur
Nombre total de véhicules	110	120
Emplacement de la station motrice-tension	aval	aval
Nombre de pylônes de ligne	10	7
Diamètre du câble porteur tracteur	40,5 mm	16 mm

